

## **Compte-rendu du Conseil d'école du jeudi 16 mars 2017**

**Présents:** Mme VALLÉE, Mme CUNY Adjointe au Maire, M. AUBINEAU Directeur de la Prévention Bordeaux Métropole

**Enseignants :** M DAUBA, Mme FRAISSINET, M MOULINIER, M PUYFAGES, Mme DEGUIL , Mme JARDRI, Mme POUYANNE , Mme VILLEMEN, Mme BENAYOUN,, Mme TEISSEYRE, Mme KARNYCHEFF, Mme WADOUX, Mme PERCHAS et Mme DUBREUIL et Mme OLAIZOLA

**Parents :** M HORGUES, Mme CHALLAMEL PARÉ, Mme GENAY, M BEAUDOUIN, Mme BRAGATO, Mme ETCHEPARRE, Mme COLLENOT représentants élus de la PEEP, Mme KOLPA NATAN, Mme FRESEL, M. FLEURY représentants élus de la FCPE

M. VERMEULEN pour l'association de quartier Chantecler.

### **Etaient excusés :**

Mmes BEZIAN (IEN), Mme POULAIN, Mme CAZALET, M. DELAS, Mme MOULONGUET, M. JEANNOT  
Mme EL KADRI, Mme CHAUDEMANCHE

### **Ordre du jour :**

Le conseil d'école est présidé par M. DAUBA Directeur de l'école.

L'ordre du jour est établi comme suit :

- Travaux programmés sur l'école
- Devenir de la cour de l'annexe
- Avis défavorable de la commission de sécurité
- Question des parents d'élèves concernant l'utilisation des ustensiles en plastique à la cantine
- Présence des cafards
- Fonctionnement de la salle informatique
- Information sur les différentes conventions d'utilisation de locaux
- Entrée en 6ème
- Validation de l'Organisation du Temps Scolaire pour les 3 ans à venir
- Actions pédagogiques et vie de l'école

### **1. Point sur les travaux**

Notre point trimestriel sur les travaux dans l'école :

- Les travaux d'entretien et de réparation réguliers sont traités au fur et à mesure des demandes par les services techniques.
- Restent en attente :
  - l'installation de l'eau et la mise en service des wc dans les bâtiment du GRETA.
  - la réfection des huisseries dans la cour et sur la rue :  
Cela devrait figurer dans le programme 2016-2018 car c'est un chantier lourd et coûteux

Ces points sont les mêmes qu'aux derniers conseils d'école.

- Pas de réponse précise pour les huisseries.
- En ce qui concerne les wc de la nouvelle cour, un point a été fait le lundi 20 mars par les responsables des services techniques pour une remise en état dans les plus brefs délais.
- Mme CUNY nous indique que les travaux de réalisation d'un îlot devant l'entrée du 6, rue Saint Maur seront réalisés pendant les vacances de Pâques.
- La cage métallique qui doit permettre de stocker le matériel de sport de l'école a été construite. Elle permet de libérer la petite salle « audiovisuel » qui sera destinée à l'accueil périscolaire. Il reste aux services du Magasin Scolaire de venir enlever meubles et vieux manuels scolaires comme cela avait été prévu avant les travaux.

## **2. Devenir de la cour de l'Annexe Montesquieu**

La nouvelle cour, dont le revêtement est prêt depuis la fin septembre 2016, ne peut toujours pas être utilisée par les élèves de l'école. Or les effectifs de l'école sont passés de 330 à 360 cette année, dans la cour qui depuis longtemps est pointée comme étant trop exiguë, en particulier lors de la pause méridienne de 2 heures. La conséquence est l'augmentation des petits accidents dus à des bousculades, les appels au 15, lorsqu'il y a choc à la tête sont de plus en plus nombreux.

Ce qui retarde son utilisation :

Une demande auprès de la Direction de la Prévention doit être déposée pour vérification de la conformité aux règles de sécurité. Cette demande n'a pas encore été faite. La mise en conformité ( éclairages de secours , sortie de secours, plans général affiché, vérification des portes) devrait pouvoir se faire rapidement.

Le deuxième frein à l'utilisation de la cour est que la commission de sécurité qui a statué suite à sa visite triennale au mois de décembre 2016, a émis un avis défavorable motivé par la situation du TEP association Théâtrale installée dans des locaux de l'Annexe Montesquieu.

L'historique est un peu long mais on peut dire qu'après le départ du Lycée de l'Annexe, le TEP s'est retrouvé avec un nouveau statut vis à vis des règles de sécurité. C'est ce qui a motivé l'avis défavorable de la Commission. Une mise en demeure de se mettre en conformité a été envoyée. Le TEP devra donc faire le nécessaire sous peine de voir la Mairie prendre des mesures contraignantes.

Les choses semblent se mettre en route et nous espérons pouvoir utiliser la cour dès le retour des vacances de Pâques.

Une réunion d'information sera organisée dans les prochaines semaines.

## **3. Validation de l'organisation du temps scolaire :**

Nous arrivons au terme des trois années de la nouvelle organisation du temps scolaire. Il convient donc de reconduire ou modifier l'organisation de la semaine.

Ce point avait été proposé à l'ordre du jour envoyé aux participants, élaboré à la suite d'une première consultation, aucune proposition n'avait été faite pour une quelconque modification. Toutefois Mme Challamel Paré au nom de la PEEP, prend la parole pour évoquer les difficultés de certains parents ayant des enfants à la maternelle car les horaires ne sont pas harmonisés entre les deux écoles.

M. Dauba rappelle les contraintes qui avaient conduit à l'organisation telle qu'elle est, et qui semble satisfaire la majorité des parents. Si une proposition est déposée par les parents dans les

quinze jours elle pourra être étudiée et validée en conseil d'école extraordinaire prévu pour examiner la situation de la cour de l'Annexe.

Sinon nous considérerons que l'OTS actuelle est reconduite pour trois ans.

Rappelons que la date limite pour que la DSDEN reçoive la validation est le 31 mars 2017.

#### **4. Utilisation d'ustensiles en plastique à la cantine.**

Sur ce sujet la parole est donnée aux associations de parents d'élèves qui avaient souhaité mettre cette question à l'ordre du jour.

La PEEP expose son questionnement sur l'utilisation du plastique à la cantine : cela concerne les barquettes qui servent à réchauffer les plats et les assiettes récemment mises en service dans toutes les cantines scolaires de Bordeaux.

Pour les assiettes quelles sont les garanties de neutralité sanitaire des matériaux ?

Pour les barquettes plastiques utilisées au réchauffage, l'Agence Régionale de la Santé déconseille l'utilisation de ces barquettes.

Ne peut-on appliquer le principe de précaution, et revenir à des matériaux neutres ( porcelaine, inox... ) ?

Mme CUNY prend la parole pour répondre.

Depuis un an et demi ce matériel est testé sur certaines écoles. L'intérêt de ces assiettes étant leur légèreté et la réduction du bruit, bénéficiant aux enfants et aux agents de service.

Le fabricant Stéphanois qui équipe de nombreux hôpitaux et services publics garantit le matériau sans **biphénol A** et sans **phtalates**. La durée de vie préconisée par le fabricant est de 4/5 ans mais nous le réduisons à Bordeaux à 3 ans. Ce matériau est recyclable.

Les barquettes utilisées pour le réchauffage seront en matériau recyclable dès janvier 2018.

#### **5 . Divers**

- Le problème récurant de la venue des cafards est à nouveau abordé.  
Les demandes d'intervention et les actions du service d'hygiène sont fréquentes : 1 sep 2016, 17 octobre 2016, 17 février 2017, 15 mars 2017.  
Le problème demeure.  
Mme Wadoux propose l'entreprise As de Pic qui a été efficace dans d'autres établissements, Mme Cuny prend note.
- La salle informatique de l'école, comme la plupart de celles des autres écoles de Bordeaux, a été infestée à plusieurs reprises par un virus, rendant son utilisation impossible depuis le mois d'octobre. Les services informatique ont reconfiguré le serveur dans une version modifiée et renforcée. L'utilisation de la salle informatique a repris depuis le début du mois de mars dans des conditions satisfaisantes.
- Les différentes conventions d'utilisation des locaux sont approuvées par le conseil d'école :  
Centre Social Intercité pour les activités des TAP  
Association de Quartier CHANTECLER pour les TAP et le périscolaire quotidien  
l' Atelier de Danse Montgolfier animé par Mme Jardri pour son atelier le lundi-mardi jeudi et samedi.

#### **6 . Entrée en 6ème.**

Comme c'est le cas depuis déjà quelques années l'affectation des élèves se fait par l'application AFFELNET6, à partir de l'école et par le Directeur.

C'est l'adresse de l'élève qui détermine le collège de destination et non pas l'école où l'élève est scolarisé. C'est pour cela qu'une attention très particulière sera portée sur les justificatifs de domicile.

La procédure débutera fin mars et les familles recevront alors le volet 1. Elles auront alors jusqu'au 14 avril pour le retourner accompagné d'un justificatif de domicile ( avis de taxe d'habitation ou d'imposition)

Après vérification, un volet 2 sera adressé, indiquant le collège retenu. Ce document devra être retourné en acceptant ou en refusant cette affectation. En cas de refus ce sera une inscription dans un établissement privé ou une demande de dérogation dont les modalités seront indiquées dans les documents d'accompagnement.

Le 19 juin les décisions définitives seront communiquées aux familles, les inscriptions pourront alors se faire dans les collèges.

Les collèges du secteur proposent des journées portes ouvertes :

Clisthène mercredi 29 mars

Grand Parc lundi 27 mars

Cassignol vendredi 19 mai

## **7. Actions pédagogiques :**

### **• Cross solidaire**

L'année dernière nos élèves ont participé au cross contre la faim et ce fut un grand succès. L'équipe enseignante a voulu renouveler cette journée en 2017 en raison de l'intérêt qu'elle présente pour les élèves du point de vue sportif et solidaire.

Nous avons choisi cette année une autre association à soutenir : il s'agit de " MÉCÉNAT CHIRURGIE CARDIAQUE - enfants du monde"

Des bénévoles de l'association viendront dans l'école pour présenter leur action aux enfants, lundi 27 mars, mardi 28 mars, mercredi 29 mars.

La course aura lieu le vendredi 2 juin 2017 sur les terrains de la Plaine des sports Colette Besson. Nous vous informerons au fur et à mesure de l'avancée du projet.

### **• Loto de l'école**

Le LOTO annuel aura lieu le 23 mai dans la cour de l'école en espérant une soirée agréable.

Le thème de l'année sera « les quatre éléments »

### **• Vide grenier**

Le vide grenier organisé par l'association des parents d'élèves PEEP, est prévu le 2 avril. Les inscriptions peuvent passer par l'école.

### **• Portes ouvertes aux parents**

Ce sera le 29 juin

### **• T.A.P**

A la suite d'une réunion bilan entre les associations, les enseignants, la Mairie et les parents il avait été décidé de faire progresser cette année l'information aux parents :

- par le biais d'un site ou d'un blog (parents, associations, école) c'est encore au point mort
- par des affichettes présentant les activités et les animateurs, cela a été fait devant les classes pour la P2

- par la mise en place d'un cahier de liaison par Chantecler, cela est fait depuis quelques semaines

La séance est levée par M.Dauba .

M. DAUBA  
Directeur de l'école

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'M. Dauba', is written over a faint, large, light-colored oval shape.